

Consultation N° CO-INF 08/2023

Acquisition de matériel informatique dans
le cadre du Projet Horizon 2020 SFAXFORWARD



Date limite de remise des offres : **03 AVR 2023**

Sous-direction des études, de la prospection et de l'informatique

2023

CHAHIER DES CHARGES

Contexte :

L'Université de Sfax se propose de lancer une consultation pour l'Acquisition *de matériels informatique dans le cadre du Projet Horizon 2020 « Sfax Forward »*.

ARTICLE 1 : Objet

Le présent dossier a pour but d'Acquérir du matériel informatique dans le cadre du Projet *Horizon 2020 « Sfax Forward »*.

ARTICLE 2 : Procédure de participation

L'acquisition, objet du présent dossier sera passée par voie de consultation.

Les offres doivent parvenir au bureau d'ordre de l'Université par voie recommandée, Rapid Poste ou les remettre en main propre sous plis fermés et anonymes au plus tard le **10 3 AVR 2023** à l'adresse suivante :

Université de Sfax, route de l'Aérodrome km 0.5

BP 1169, Sfax 3029

« A NE PAS OUVRIR »

CONSULTATION N°CO-INF 08/2023 : Acquisition de matériel informatique

dans le cadre du Projet Horizon 2020 Sfax Forward

(Le cachet du bureau d'ordre faisant foi).

Dans cette enveloppe, chaque soumissionnaire est appelé à remettre deux enveloppes ; à savoir une proposition technique et une proposition financière.

Une fois la remise de son pli faite, le soumissionnaire ne doit ni le retirer, ni le modifier, ni le corriger sous aucun prétexte.

ARTICLE 3: Ouverture et modalité de dépouillement et de sélection des offres:

La commission procédera dans une première étape, à la vérification de l'offre financière par article, à la correction des erreurs de calcul le cas échéant, et au classement de toutes les offres financières par ordre croissant.

La commission de dépouillement procédera dans une deuxième étape à la vérification de la conformité de l'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière de l'article la plus basse et propose de lui attribuer l'article en cas de sa conformité au cahier des charges.

Si la dite offre technique s'avère non conforme au cahier des charges, la commission de dépouillement procédera selon la même méthodologie, pour les offres techniques concurrentes selon leur classement financier croissant.

ARTICLE 4 : Réception et mise à l'essai des équipements :

-Les délais de livraison du matériel sont fixés à 30 jours après la réception du bon de commande.

-La livraison est prévue à l'Université de Sfax et assuré par l'équipe technique de l'Université de Sfax et en présence du coordinateur principal du projet **Sfax Forward**.

-Le fournisseur doit fournir toute la documentation et les prospectus originaux relatifs aux matériels demandés.

-Un PV de réception provisoire doit être rédigé le jour de la livraison et de la mise en marche du matériel.

-La réception définitive sera prononcée après au moins une année de la date de la réception provisoire, matérialisée par un procès-verbal signé par les deux parties.

ARTICLE 5 : Validité de l'offre :

La présente consultation est à caractère ferme et non révisable pendant 90 jours à partir de la date finale de la réception des offres.

ARTICLE 6 : Prescriptions techniques

- Le matériel doit correspondre aux détails techniques spécifiés en annexe 1.
- Le matériel devra être conforme aux caractéristiques et spécifications techniques données au moment de la soumission et précisées sur les notices descriptives jointes à l'offre. Le porteur du projet se réserve le droit de faire appel à des experts ou techniciens de son choix pour examiner le matériel ou produits à réceptionner.
- Dans le cas où le matériel ou produit se révélerait non conforme à ceux exigés par la commission et dont les caractéristiques techniques s'avèreraient non conforme à celles précisées dans les notices techniques jointes à l'offre, les frais d'expertise seront à la charge du fournisseur sans préjudice de remplacement du matériel ou produits refusés. Le matériel ou produits manquants, détériorés ou non conformes à l'offre feront l'objet d'un constat, en vertu duquel la commission demandera son remplacement ou une indemnité compensatrice du préjudice subi.

ARTICLE 7 : Modalités de paiement

Le paiement s'effectuera conformément à la réglementation relative aux marchés publics et conformément aux conditions suivantes :

- Un bon de livraison signé qui inclus la date et le numéro d'inventaire pour chaque article.
- PV de réception provisoire signé par les deux parties.
- La facture en quatre exemplaires au nom de l'Université de Sfax.

Une retenue de 5% du montant global sera appliquée lors du paiement à titre de garantie et sera restituée après le PV de réception définitive

ARTICLE 8 : Documents à fournir

- Cahier des charges signé
- Formulaire de réponse
- Bordereau des prix remplis et signés
- Prospectus détaillés de chaque article.
- Soumission.

ARTICLE 9 : Réglementation

Pour tout ce qui est stipuler aux dispositions du présent cahier des charges, l'exécution de cette consultation sera régie par le décret n° 1039 du 13 mars 2014 portant réglementation des marchés publics et tous les textes qui l'on modifié et complété.

LU ET ACCEPTE PAR

Le fournisseur

(Signature et Cachet)

Le

Le Président de l'Université de Sfax
Pr. Abdelwahed Mokni

Le Président de l'Université de Sfax

Pr. Abdelwahed MOKNI

Le



Université de Sfax
TUNISIE



Annexe n°2 : Bordereau des prix

Articles	Quantité	Désignation	P.U.H.T. (DT)	Prix Total HT (DT)
01	01	Ipad avec étui		
02	02	Ordinateur Portable		
03	01	Imprimante Jet d'encre couleur		

Le fournisseur

(Signature et Cachet)

Fait à le

SOUSSION¹

Article N° 1

Je soussigné² _____

Dénomination de la Société _____

Siège Social (adresse) _____

Boîte postale _____

Code postal _____

Ville _____

Usine (adresse) _____

Téléphone (s) _____

Fax _____

Registre de Commerce N° _____

.Ville _____

Affiliation à la C.N.S.S. N° _____

du _____

Domiciliation bancaire _____

C.C.B. N° _____

La présente soumission est valable pour une période de 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis et ce, conformément à l'article n°5 du cahier des charges de la consultation N° CO-INF 08/2023 Acquisition de matériel informatique dans le cadre du Projet Horizon 2020 SFAXFORWARD Certifie avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous les renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatif à la consultation N° CO INF 08/2023, et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Le montant total de ma soumission (Coût et Fret) : (en toutes lettres et en chiffres) : ³

Fait à, le.....

Nom et Prénoms, date, signature
Cachet et qualité du signataire

¹ La présente soumission doit être datée et signée.

² Nom, Prénoms et Qualité.

³ Le montant de la soumission doit être obligatoirement mentionné

SOUMISSION¹

Article N°2

Je soussigné² _____

Dénomination de la Société _____

Siège Social (adresse) _____

Boîte postale _____ Code postal _____ Ville _____

Usine (adresse) _____

Téléphone (s) _____ Fax _____

Registre de Commerce N° _____ .Ville _____

Affiliation à la C.N.S.S. N° _____ du _____

Domiciliation bancaire _____

C.C.B. N° _____

La présente soumission est valable pour une période de 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis et ce, conformément à l'article n°5 du cahier des charges de la consultation N° CO-INF 08/2023 Acquisition de matériel informatique dans le cadre du Projet Horizon 2020 SFAXFORWARD Certifié avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous les renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatif à la consultation N° CO INF 08/2023, et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Le montant total de ma soumission (Coût et Fret) : (en toutes lettres et en chiffres) : ³

Fait à _____, le.....

Nom et Prénoms, date, signature
Cachet et qualité du signataire

¹ La présente soumission doit être datée et signée.

² Nom, Prénoms et Qualité.

³ Le montant de la soumission doit être obligatoirement mentionné

SOUSSION¹

Article N°3

Je soussigné² _____

Dénomination de la Société _____

Siège Social (adresse) _____

Boîte postale _____

Code postal _____

Ville _____

Usine (adresse) _____

Téléphone (s) _____

Fax _____

Registre de Commerce N° _____

.Ville _____

Affiliation à la C.N.S.S. N° _____

du _____

Domiciliation bancaire _____

C.C.B. N° _____

La présente soumission est valable pour une période de 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis et ce, conformément à l'article n°5 du cahier des charges de la consultation N° CO-INF 08/2023 Acquisition de matériel informatique dans le cadre du Projet Horizon 2020 SFAXFORWARD Certifie avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous les renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatif à la consultation N° CO INF 08/2023, et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Le montant total de ma soumission (Coût et Fret) : (en toutes lettres et en chiffres) : ³

Fait à _____, le.....

Nom et Prénoms, date, signature
Cachet et qualité du signataire

¹ La présente soumission doit être datée et signée.

² Nom, Prénoms et Qualité.

³ Le montant de la soumission doit être obligatoirement mentionné